



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : Strasbourg

**Liste : STRASBOURG JUSTE ET
VIVANTE**

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

Notre programme vise la vision "zéro tué et blessé grave", pour la sécurité des usagers les plus fragiles (piétons, personnes à mobilité réduite, seniors, enfants qui sont les plus touchés par l'insécurité routière), pour une ville conviviale et pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air.

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

La prise en compte du handicap dans les aménagements; Sécuriser les traversées de voie (signalisation et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons); Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...); L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.; Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétro réfléchissants, éclairage...);

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, cela doit être une priorité du mandat.

La voiture occupe encore une place très supérieure à sa part modale à Strasbourg où 40% des habitants ne possèdent pas de voiture. Notre programme prévoit de continuer à réduire la place et la vitesse de la voiture individuelle dans l'espace public pour libérer de la place pour les autres usages bénéfiques à la qualité de vie et à la santé publique : végétalisation, élargissement des trottoirs, aménagements cyclables.

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Notre programme prévoit de revoir le plan de circulation pour créer des coeurs de quartier isolés du trafic de transit motorisé, sur le modèle des "super blocks" barcelonais.

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Dans notre précédent mandat, nous avons créé 24 rues-écoles fermées à la circulation motorisée par des agents lors des entrées et sorties des élèves. Nous continuerons à en créer et élargirons la démarche afin de sécuriser l'ensemble des trajets domicile-école.

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Nous pensons que les trottoirs doivent être totalement réservés aux piétons et cyclistes de moins de 8 ans. Nous fixons l'objectif "Fin des pistes cyclables sur les trottoirs".

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Oui, c'est un levier important pour la sécurité.

Notre programme prévoit d'instaurer dès le début du mandat "la Ville à 30 sauf grands axes routiers", en concertation avec les partenaires et associations d'usagers, pour réduire l'accidentalité et les nuisances sonores.

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Oui

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; Une présence dissuasive des radars; La mise en place de ralentisseurs; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Oui, tout à fait, c'est une priorité du mandat.

Le développement de la pratique cyclable doit encore être soutenu par une politique cyclable ambitieuse, notamment auprès des femmes et des habitants des quartiers populaires.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Non concerné(e)

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Le développement du linéaire de pistes sécurisées; La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...); La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers; Une diminution des vitesses des véhicules motorisés; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

Nous avons prévu de créer une brigade pédestre de la police municipale pour le centre-ville, d'installer des radars urbains nouvelle génération, de renforcer la vidéo-verbalisation.

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Oui

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Oui

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les automobilistes; Les cyclistes; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les piétons;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Oui

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Oui

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Non concerné(e)

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

La formation à la sécurité routière des agents municipaux a été mise en place dans notre mandat. L'objectif est que tous les employés municipaux soient formés au respect de la sécurité routière, quelque soit leur mode de déplacement.

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Développer l'offre de transports en commun; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Concilier les usages en développant les espaces partagés;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Oui, totalement car la réduction des vitesses, le développement des mobilités douces aura un impact positif sur la baisse des émissions des Gazs à Effet de Serre (GES) et libèrera de l'espace pour la végétalisation.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Nous créerons une commission des usagers des modes actifs regroupant les associations d'usagers, élus et services municipaux et métropolitains.

Nous organiserons dès le début du mandat une conférence citoyenne sur la sécurité des déplacements.

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Information de la population sur les projets d'aménagement;Mise en place de budgets participatifs;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.

Nous créerons un budget dédié pour le Plan piéton.

Nous créerons un tarif stationnement en voirie en fonction du poids des véhicules (tarif SUV).

Nous continuerons à organiser des Journées sans voiture.